

PLAN DE COURS

POL-1005 : Relations internationales et défis de la mondialisation

NRC 82261 | Automne 2017

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Le cours examine les principes qui régissent le système international et analyse les dynamiques politiques, militaires et économiques qui le caractérisent. Il donne une brève formation historique sur les relations internationales et leurs transformations. En particulier, le cours se penche sur le système international contemporain, ses conflits et ses processus de coopération. La mondialisation est le cadre dans lequel ces dynamiques ont lieu et mérite une attention spécifique.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=87438>

Coordonnées et disponibilités

Philippe Le Prestre

Enseignant

philippe.le-prestre@pol.ulaval.ca

Cyprien Bassamagne Mougno

Assistant d'enseignement

DKN 5457

cyprien.bassamagne-mougno.1@ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 4517

Disponibilités

vendredi :

14h00 à 16h00 - **Local 5457** - du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Mamadou Lamine SARR

Assistant d'enseignement

DKN, 5457

mamadou-lamine.sarr.1@ulaval.ca

Disponibilités

Mercredi: 14h-16h

Jacob Fortier

Tuteur

5437

jacob.fortier.1@ulaval.ca

Disponibilités

mardi :

12h30 à 15h30 - **5437** - du 12 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Démarche d'apprentissage	5
Mode d'encadrement	5
Classe virtuelle	5
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Participation au forum	7
Fiche de synthèse	7
Analyse d'un débat	8
Examen final	9
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Gestion des délais	10
Absence à un examen	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Plagiat	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	11
Matériel didactique	11
Liste du matériel obligatoire	11
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Descriptif officiel

Etude du système international ; formation historique et fondements idéologiques; types de systèmes et transformations; système contemporain; processus de conflits; processus de coopération; forces transnationales; grands thèmes des débats internationaux actuels; diplomatie et politique étrangère.

Descriptif spécifique

Nous sommes définitivement entrés dans l'âge de la politique mondiale : les États font face à des problèmes communs que seule une action coordonnée pourra surmonter, États et sociétés sont de plus en plus inter-reliés, et les conséquences des conflits armés sont de moins en moins acceptables. Mais ce début de siècle voit aussi la fragmentation des unités politiques. Il est le théâtre de bouleversements qui engendrent une incertitude générale quant à la nature et à l'évolution des relations internationales, ainsi qu'aux capacités des politologues de les comprendre et des États de les gérer.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Ce cours ne porte pas sur l'histoire contemporaine. Nous ne nous attarderons donc pas sur la nature et l'évolution des grands enjeux internationaux et des relations entre les principaux acteurs du système international. L'étude des relations internationales cherche en fait à répondre à trois questions fondamentales : quelle est la nature des relations entre les principaux acteurs internationaux ? Quels facteurs expliquent leur comportement ? Comment expliquer le résultat de leurs interactions ? Il va sans dire que nous ne pouvons examiner que quelques aspects de ce vaste sujet ; ce cours ne fournira pas de réponses toutes faites, instantanées et définitives. Nous insisterons plutôt sur les concepts qui nous permettent de comprendre la dynamique actuelle, sur les instruments qu'utilisent les États dans la poursuite de leurs objectifs, et sur les différentes interprétations qui cherchent à expliquer les bouleversements observés. Mais nous essaierons également d'équilibrer théorie et pratique. A cette fin, nous ferons référence à l'histoire ou à l'actualité afin d'illustrer la grande diversité des questions que l'on peut étudier.

Contenu du cours

No	Titre
1	L'étude des relations internationales
2	Les acteurs internationaux
3	Les transformations de la puissance
4	La diplomatie
5	Instruments économiques
6	L'usage de la force militaire et la transformation de la guerre
7	Le développement de normes et de règles
8	Les intérêts nationaux et le système
9	Ordre et sécurité I : équilibre des puissances et concert
10	Ordre et sécurité II : dissuasion nucléaire et contrôle des armements
11	La sécurité économique
12	La quête de justice

13	La sécurité environnementale
14	L'avenir du système international
15	Examen final

Approche pédagogique

A l'université, l'acquisition des connaissances en sciences sociales s'effectue principalement en dehors des cours, soit à travers vos lectures, votre réflexion et la confrontation avec le monde que la matière tente d'appréhender. La fonction principale des cours est de souligner les aspects importants d'une question et d'encadrer votre démarche d'apprentissage. L'approche pédagogique propre à la formation à distance est conçue pour vous faciliter cette tâche. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, l'unique responsable de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, et à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Démarche d'apprentissage

Chaque séance est décrite dans la section *Feuille de route* du site de cours et contient les informations suivantes :

- Une introduction
- Les objectifs spécifiques de la séance
- Les lectures obligatoires et complémentaires
- Une présentation PowerPoint commentée en détails
- Des capsules vidéo /audio
- Des liens Internet
- Des fils RSS
- Eventuellement, des exercices d'auto-évaluation
- Des informations concernant les évaluations

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Le responsable de l'encadrement y répondra dans les 48 heures (sauf les fins de semaine).

Afin d'éviter des délais supplémentaires, veuillez être explicite. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.

Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Données	
Thème 1 : L'étude des relations internationales	12 sept. 2017
Thème 2 : Les acteurs internationaux	19 sept. 2017
Module 2 : Instruments	
Thème 3 : Les transformations de la puissance	26 sept. 2017
Thème 4 : La diplomatie	3 oct. 2017
Thème 5 : Instruments économiques	10 oct. 2017
Thème 6 : L'usage de la force militaire et la transformation de la guerre	17 oct. 2017
Thème 7 : Le développement de normes et de règles	24 oct. 2017
Module 3 : Fins	
Thème 8 : Les intérêts nationaux et le système	7 nov. 2017
Thème 9 : Ordre et sécurité I : équilibre des puissances et concerts	14 nov. 2017
Thème 10 : Ordre et sécurité II : dissuasion nucléaire et contrôle des armements	21 nov. 2017
Thème 11 : La sécurité économique	28 nov. 2017
Thème 12 : La quête de justice	5 déc. 2017
Thème 13 : La sécurité environnementale	12 déc. 2017

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation au forum	Du 12 sept. 2017 à 00h00 au 15 déc. 2017 à 00h00	Individuel	10 %
Fiche de synthèse	Dû le 17 oct. 2017 à 12h00	Individuel	20 %

Analyse d'un débat	Dû le 9 déc. 2017 à 12h00	Individuel	30 %
Examen final	Le 16 déc. 2017 de 09h00 à 11h00	Individuel	40 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation au forum

Titre du forum :	Forum par volets
Période de contribution :	Du 12 sept. 2017 à 00h00 au 15 déc. 2017 à 00h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives de l'évaluation :	<p>Votre participation au forum sera évaluée à partir de la fréquence et de la qualité de l'ensemble de vos interventions. Clarté, concision, cohérence et rigueur dans l'analyse seront prises en compte. Une question en lien avec le cours et l'actualité internationale vous sera posée chaque lundi. Vous devrez répondre à cette question au plus tard le samedi suivant à 15h, heure à laquelle la question sera verrouillée.</p>

Fiche de synthèse

Date de remise :	17 oct. 2017 à 12h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>Le premier travail de ce cours consiste à rédiger une fiche de synthèse qui analyse le rôle d'un acteur International dans un contexte donné. Le texte doit aller droit au but, être précis, synthétique et rigoureux. Il doit être rédigé comme le serait une note rendue à un décideur politique. C'est une personne intelligente qui exige clarté et précision, mais qui n'a pas, non plus, de temps à perdre...</p> <p>Il est conseillé, tout d'abord, de décortiquer le problème, faire la recherche et identifier les idées les plus pertinentes pour les intégrer dans un plan structuré et détaillé avant de passer à la rédaction finale.</p> <p>Ce travail doit être structuré de la manière suivante: 1) identification du problème: pourquoi s'intéresser à cet acteur a priori?; 2) évolution du rôle de l'acteur; 3) défis auxquels il fait face dans son action; 3) opportunités ou risques que représente son action (pour la résolution d'un problème; pour les autres acteurs du système; pour lui-même...); 4) conclusion: l'étude de cet acteur est-elle nécessaire? N.B. les sujets pourront être autant historiques que d'actualité (voir liste non exhaustive des sujets possibles)</p> <p>La note doit s'appuyer sur une documentation scientifique: monographies spécialisées, dictionnaires ou manuels de relations internationales ou articles scientifiques. Des articles de quotidiens ou de magazines peuvent enrichir et guider votre propos, mais votre recherche doit aller au-delà.</p>

Cette note ne doit pas dépasser 750 mots, hors bibliographie et annexes. Les portions de texte dépassant cette limite ne seront pas lues. C'est donc un exercice de synthèse qui exige grande concision.

Les sujets seront publiés en début de session. Les critères de correction sont:

Clarté du traitement de chaque partie; efficacité et cohérence de la présentation (incluant la qualité du français); pertinence des éléments choisis; richesse des informations et des références. Ne négligez pas les liens avec le cours lui-même.

Fichiers à consulter :

 [instructions fiche de synthèse.docx](#) (15,56 Ko, déposé le 7 sept. 2017)

 [Sujets note de synthèse.pdf](#) (161,57 Ko, déposé le 29 août 2017)

Analyse d'un débat

Date de remise : 9 déc. 2017 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Pour ce deuxième travail, votre tâche consiste à analyser un débat de politique étrangère ou de relations internationales. Même si toute dichotomie est fautive, le cours identifie ou analyse une variété de débats en politique étrangère ou Relations internationales; ceux-ci ne manquent pas, qu'ils portent sur la théorie (les concepts, les relations de cause à effet, le rôle des acteurs, l'évolution des relations internationales) ou sur la pratique (comment interpréter tel développement? Quelle politique adopter face à telle situation? L'efficacité de certains instruments).

Votre tâche consiste à rédiger une note de synthèse sur un débat particulier à l'intention d'un décideur (parlementaire, ministre, PDG d'entreprise, président-e d'organisation intergouvernementale ou non gouvernementale, etc.). Une liste de sujets possibles est disponible (voir lien ci-dessous).

Cette note devra aborder les points suivants:

1. Identification des principaux acteurs du débat;
2. Arguments des partisans de l'option A : comment définissent-ils le problème? Quelles solutions proposent-ils? Sur quels principes et postulats leur argumentation repose-telle? Quelle est la faisabilité politique de l'option proposée?
3. Arguments des partisans de l'option B (idem)
4. Arguments des partisans de l'option C (idem) (si pertinent)
5. Quels facteurs, selon vous, pourraient présider ou ont présidé à l'évolution ou à la résolution de ce débat? Par exemple: importance des parties-tiers; évolution du contexte domestique ou international; ressources des acteurs en jeu.

Le débat ne doit pas nécessairement concerner le Canada; n'importe quel pays ou enjeu international peut être traité. Si vous choisissez un débat abordé dans le cadre du cours, vous devrez aller bien au-delà de ce qui aura été présenté (précisions, sources, etc.).

N.B. Il ne vous est pas demandé de prendre position.

Longueur maximale : 2500 mots. Rien au-delà ne sera lu.

Critères d'évaluation

Clarté du traitement de chaque partie; efficacité et cohérence de la présentation (incluant la qualité du français); pertinence des éléments choisis; richesse des informations et des références. Ne négligez pas les liens avec le cours lui-même.

Fichiers à consulter :

 [Conseils de rédaction \(1\).docx](#) (20,62 Ko, déposé le 29 août 2017)

Examen final

Date et lieu : Le 16 déc. 2017 de 09h00 à 11h00 , à déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : à déterminer

Directives de l'évaluation :

L'examen final se fera sous supervision. Il sera composé d'une série de questions à choix multiples portant sur la matière vue dans le cadre du cours (cours magistraux, études de cas, et lectures) . Aucune documentation ne sera permise.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#) , la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les

moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Gestion des délais

Tout travail subira une pénalité de 20% par demi-journée (ou fraction de demi-journée) de retard. Il n'y aura pas d'exception, même pour des raisons médicales (anticipez les risques).

Absence à un examen

Il n'y aura pas de reprise des examens ou de report de la date de remise du travail écrit pour quelque raison que ce soit, sauf si l'université ou le département de science politique l'ordonne officiellement.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



La globalisation de la politique mondiale : une introduction aux relations internationales

Auteur : Baylis, John, 1946-, Smith, Steve, 1952-, Owens, Patricia, 1975-

Éditeur : Groupe Modulo (Montréal, 2012)


ISBN : 2896504281



The Globalization of World Politics: An Introduction to International Relations (7th ed. édition)

Auteur : Baylis, John, Steve Smith & Patricia Owens

Éditeur : Oxford University Press (2017)

D'autres lectures obligatoires ou supplémentaires sont indiquées dans la Feuille de route. Certaines d'entre elles exigeront une [connexion à distance à la base de donnée de la bibliothèque](#) .

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Aron, Raymond (1984). *Paix et guerre entre les nations*. Paris: Calmann-Levy, 2e ed
- Badie, Bertrand et Marie-Claude Smouts (1999). *Le Retournement du monde: sociologie de la scène internationale*. Paris: Dalloz, 3e ed.
- Battistella, Dario (2015). *Théories des relations internationales*, 5e éd., Paris: Presses de Science Po.
- Balzacq, Thierry et Ramel, Frédéric (dir.). (2013). *Traité des Relations Internationales*. Paris: Presses de SciencesPo.
- Beigbeder, Yves (1998). *Le rôle international des organisations non gouvernementales*. Bruxelles: Emile Bruylant
- Chaliand, G. et J-P. Rageau (1983). *Atlas stratégique: géopolitique des rapports de force dans le monde*. Paris: Fayard
- Colliard, C-A. (1990). *Institutions des relations internationales*. Paris: Dalloz, 9e ed.
- Colonomos, Ariel et coll. (2000). *Sociologie des réseaux transnationaux*. Paris: L'Harmattan.
- Demichel, F. (1986). *Éléments pour une théorie des relations internationales contemporaines*. Paris: Berger-Levrault
- Droz, Jacques. (2005). Histoire diplomatique de 1648 à 1919. Paris: Dalloz, 3e ed.
- Duroselle, Jean-Baptiste (1992). *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*. Paris: Dalloz, 11e ed.
- Éthier, Diane (2010). Introduction aux relations internationales. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 4e ed.
- Gonidec, P.-F. et R. Charvin (1981). Relations internationales. Paris: Montchrestien, 3e ed.
- Gounelle, Max (2015). *Relations internationales*. Paris: Dalloz, 11e ed.

Jouve, Edmond (1992). *Relations internationales*. Paris: PUF

Jouve, Edmond (1986). *Le Tiers Monde dans la vie internationale*. Paris: Berger-Levrault, 2e ed.

Merle, Marcel (1984). *La politique étrangère*. Paris: PUF

Merle, Marcel (1982). *Sociologie des relations internationales*. Paris: Dalloz. 3e ed.

Moreau Defarges, Philippe (2011). *Relations internationales*, t. 01 (questions régionales); t. 02 (questions mondiales). Points, 7e éd.

Moreau-Defarges, Philippe (1991). *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui*. Paris: STH, 4e ed.

Smouts, Marie-Claude (dir.), (1998), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*. Presses de Sc. Po.

Sur, Serge (2011). *Relations internationales* 6e ed. Paris: Montchrestien

Thucydide. *La guerre du Péloponnèse*. Paris, Gallimard

Vernant, J (1987). *Les relations internationales à l'âge nucléaire*. Paris: La Découverte

Zorgbibe, Charles (1988). *Dictionnaire de politique internationale*. Paris: PUF